

Avant-propos

Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et les bureaux de transfert de technologie (BTT) dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition jouent un rôle clé en permettant aux innovateurs locaux d'atteindre leur potentiel d'innovation.

Généralement situés au sein des offices de brevets, des universités, des centres de recherche et des parcs scientifiques et technologiques, les CATI permettent aux chercheurs et aux inventeurs d'obtenir un appui local pour accéder et utiliser les informations technologiques de plus de 150 millions de documents de brevet publiés et de dizaines de publications scientifiques et techniques. Ces dernières années, de nombreux CATI ont commencé à développer des services supplémentaires d'appui à l'innovation dans l'analyse des brevets, le transfert de technologie, la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle pour s'adapter aux besoins des innovateurs.

Les BTT et autres structures de transfert de technologies, telles que les technoparcs et les pôles de propriété intellectuelle, facilitent les connexions entre les acteurs de l'innovation en comblant le fossé entre la recherche et la pratique et en soutenant le transfert de connaissances et de technologies du monde universitaire vers l'industrie.

Créé et géré par le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs du Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'OMPI, le programme de CATI et les projets de transfert de technologie soutiennent la mission de l'OMPI consistant à aider les États membres à développer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation et à appuyer les chercheurs et les innovateurs dans l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la croissance économique.

Ayant pour ambition d'évoluer en permanence et de s'adapter aux besoins et aux défis des innovateurs, le programme s'efforce également d'élargir son éventail de ressources afin d'aider les CATI et les BTT à renforcer leurs capacités pour répondre aux demandes des innovateurs qu'ils servent. Parmi les ressources qui seront progressivement ajoutées et proposées figurent notamment l'aide à la rédaction de brevets, l'aide à la commercialisation et à l'évaluation de la propriété intellectuelle, et des conseils sur la manière d'utiliser la propriété intellectuelle comme garantie pour obtenir un financement.

“L’Afrique du Sud a commencé son parcours CATI en 2014 avec l’OMPI comme partenaire dévoué, pour nous mener vers un avenir où nous vivons et pensons à l’innovation au quotidien. Notre parcours CATI n’a pas seulement consisté à accéder aux ressources, il s’est agi d’inspirer tout un chacun sur les possibilités infinies de la propriété intellectuelle, de libérer le potentiel de nos collaborateurs et, en fin de compte, de jouer un rôle de catalyseur dans la transformation des idées en actifs tangibles qui auront un impact dans nos communautés!”

Jetane Charsley

Cheffe du Bureau national de gestion de la propriété intellectuelle (NIPMO), Département des sciences et de l’innovation, Afrique du Sud